

## L'empire de la morue ou l'art de l'esclavage

Sylvain Rivière, *La belle embarquée*, roman historique, Moncton, Acadie, 1992, 240 p., 21,95 \$.

André Vanasse

Numéro 78, été 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/38535ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Productions Valmont

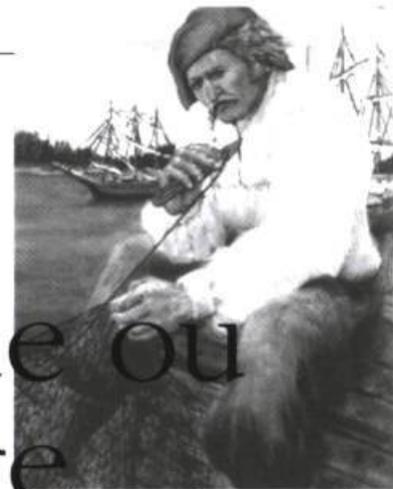
### ISSN

0382-084X (imprimé)  
1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce compte rendu

Vanasse, A. (1995). Compte rendu de [L'empire de la morue ou l'art de l'esclavage / Sylvain Rivière, *La belle embarquée*, roman historique, Moncton, Acadie, 1992, 240 p., 21,95 \$.] *Lettres québécoises*, (78), 15–16.



# L'empire de la morue ou l'art de l'esclavage

Pour la plupart des lecteurs, le nom de Charles Robin ne veut rien dire.  
Pour les Gaspésiens, sa seule évocation leur donne de l'urticaire.

ROMAN  
André Vanasse

**O**N CONNAÎT MAL L'HISTOIRE DE NOS RÉGIONS. Nos manuels sont ainsi faits qu'ils ne parlent que des capitales. Là siégeaient les grands dignitaires de ce monde : Champlain, Maisonneuve, Jeanne Mance, Frontenac, Montcalm, Jean Talon. Quant à la petite histoire, celle qui concerne les humbles, les éloignés, ceux qui vivaient au diable vauvert, ils resteront toujours des oubliés.

C'est un grand tort. Notre petite histoire est pleine d'enseignements.

À preuve, l'ascension fabuleuse de Charles Robin. Ce Jersiais fit manger dans sa main une population entière. Son autorité fut telle que personne ne put s'y soustraire. À la fin de sa vie, son pouvoir était si considérable qu'il avait presque droit de vie ou de mort sur ses sujets. Et son empire, malgré de multiples vicissitudes, dura près de deux siècles (1774-1964). De quoi faire frémir...

## La société des insulaires...

Cet insulaire, devenu protestant et passé du côté anglais, avait parfaitement compris que l'isolement est la façon la plus efficace d'asservir les gens et qu'il n'est pas nécessaire de les parquer sur une île pour y parvenir. Il suffit simplement de les séparer totalement du monde, de faire en sorte qu'ils soient à peu près incapables de fuir par voie de terre ou de mer pour asseoir un empire.

C'est ainsi que, commerçant avisé et retors, Charles Robin eut l'idée de créer une société dont il serait le maître absolu. Profitant de la pauvreté extrême qui régnait dans plusieurs régions d'Europe, il fit signer à ses futurs employés (ils étaient Français, Acadiens, Jersiais, Portugais) un contrat dans lequel, moyennant la traversée de l'Atlantique et un salaire à venir, ces derniers s'engageaient à le servir pendant cinq ans. Passé cette date, disait le contrat, ils seraient libres d'aller où bon leur semblerait. Était-

ce le goût de l'aventure, le désespoir devant la certitude que l'Europe ne pouvait leur apporter rien de bon, toujours est-il que ces gens, naïfs et sans instruction, signaient un contrat qui les liait pieds et poings :

*L'engagé que je suis, à partir d'aujourd'hui, s'engage à servir ses maîtres, à savoir la Robin Pipon Company par l'entremise de son représentant tout-puissant à Paspéya, Charles Robin, en se soumettant à ses règles de conduite sans jamais oser en contester le bien-fondé, se lisant comme suit :*

*Je, [...], m'engage à servir Charles Robin du jour de la signature de ce contrat à la date de son expiration, soit cinq ans complétés. Durant ce temps, je serai sous l'entière juridiction de mon maître, de ses ordres et de ses apprentissages, obéissant aux ordres les plus répugnants avec le sourire de la soumission. Je m'engage aussi à n'apporter aucun dommage ou préjudice aux marchandises, bâtiments et autres biens de ladite compagnie, de même qu'à ne jamais me livrer à la fornication ni contracter mariage avant deux ans.*

*J'accepte aussi de ne pas jouer aux cartes, aux dés ou à d'autres jeux de hasard, sans quoi mon maître non seulement sera en droit mais devra me punir sévèrement. Je ne devrai jamais oublier, de jour comme de nuit, les règlements et le respect dû à mon maître. Je consens aussi à ne pas manger de pain ou autres aliments que ceux proposés comme denrées quotidiennes avant l'expiration de ce terme, à ne pas fréquenter les tavernes, les maisons de jeux et de débauche et à m'efforcer d'apprendre de mon mieux, de façon à servir mon maître comme le mentionne le contrat signé en ce [...] jour de l'an de grâce [...] par [...] à [...]. (p. 42-43)*

Cet acte est-il authentique ? L'auteur l'a-t-il sciemment trafiqué ? Il me paraît si infâme que je préfère le croire faux et inventé de toutes pièces.

## Régner par l'endettement

La tactique de Charles Robin était simple : placer chacun de ses employés dans un état de dépendance extrême. Une fois pris au filet,



c'en était fait de lui. Complètement isolé du reste du monde sur la côte gaspésienne, incapable de s'approvisionner ailleurs qu'au magasin général de la compagnie, l'engagé était à la merci de son créancier. En fait, tout appartenait à la Robin Pipon Company. Non seulement le lot de terre et la maison que l'employé habitait, mais aussi le bateau sur lequel il pêchait et dont le loyer s'élevait à la moitié de ses prises :

*Au printemps, le pêcheur devait hypothéquer sa saison en prenant à crédit, au magasin de la Robin Pipon Company, les gréements, les filets, les crocs et les matériaux nécessaires au radoub et à la saison de pêche ; l'été, il continuait à s'y approvisionner, toujours à crédit, en vivres et matières première ; et, en automne, vers la fin du mois de novembre, le créancier-acheteur fixait lui-même le prix de la morue à la livre sterling pour la saison qui venait de se terminer. Curieusement, le pêcheur était toujours perdant, enchaîné à la compagnie à cause de ses dettes. Il n'arrivait jamais à rapporter assez de poissons pour au moins régler ce qu'il devait depuis la saison précédente. (p. 46)*

### La belle embarquée

C'est sur ce fond historique qu'est construite *La belle embarquée*. Olivier Barillôt, dit Tipon, fait partie de ces Acadiens déportés par les Anglais en 1755. Tipon rêve de revenir au pays sur la terre de ses ancêtres. Il a gardé précieusement la lettre que son père lui a remise

avant de mourir : «Jure-moi, petit, de rentrer au pays pour y laisser ton âme dans le sel de la baie.» C'est ce qu'il fera en s'embarquant sur le *Sea Flower*.

Ce sera le début d'une vie au service de celui qu'il ne cessera jamais de haïr. À Paspéya (aujourd'hui Paspébiac), Tipon se mariera, aura une ribambelle d'enfants d'une femme dépareillée qui mourra brutalement en couches. Tipon se remettra difficilement de la mort de sa femme, Théotiste. Il sombrera dans l'alcoolisme, laissera dans la misère ses pauvres enfants, mais il sera sauvé par Épiphanie, sa belle-sœur, veuve de son grand ami Marin. Puis la vie reprendra jusqu'à ce que Tipon se révolte enfin et tente le tout pour le tout. Il fera sauter l'odieuse chambre des comptes, là où sont consignées les dettes de tous et chacun, et tentera d'assassiner Charles Robin. C'est lui qui mourra. Quant à Charles Robin — parfois on en vient à croire qu'il y a un dieu pour ces êtres infâmes —, il s'en tirera avec deux jambes coupées.

Tipon n'aura jamais mis les pieds sur sa terre d'Acadie pourtant à deux pas de Paspéya.

### La modération a meilleur goût

Voilà la trame sur laquelle a brodé Sylvain Rivière (en prenant, je crois, beaucoup de liberté par rapport à l'histoire véridique). L'ensemble est fort plaisant bien que le début laisse présager le pire. L'auteur tient alors à tout prix à dépeindre le sort — ô combien tragique ! — des Acadiens et à faire le portrait — ô combien infâme ! — de Charles Robin. Cela donne des textes grandiloquents «Qu'il était fier, beau et grand, le pays réinventé dans toute sa plénitude de falaises et d'échancures gossées au couteau d'un sculpteur de talent [...]», ou carrément larmoyants : «L'enfant avait lui aussi crié, pleuré. Il s'était senti complètement perdu. La vision de son père anéanti dans ce malheur le marquera pour le reste de sa vie.»

La modération, on le sait, a bien meilleur goût. Heureusement que, la maîtrise aidant, ce style ampoulé ou geignard s'atténue grandement pour faire place à un ton plus neutre, plus mesuré, plus agréable à lire.

En fait, ce qui m'a plu dans ce roman, ce sont précisément les détails du quotidien. Sylvain Rivière s'est parfaitement bien documenté sur la vie maritime. Il connaît les bateaux comme le fond de sa poche. La pêche aussi, ses gréements. Tous les termes techniques y passent. Cela fait plaisir à lire. Et quand on entend les marins crier : «Relevez les étais !», «Carguez la voile !», le marin que j'aurais voulu être se prend à envier tous ces gens qui courent sur le voilier.

Mais il y a plus. L'auteur qui est aussi chanteur a su retrouver les vieilles chansons gaillardes d'autrefois qu'il nous restitue dans la foulée des fêtes de Paspéya. On danse, on chante, on boit, on lutine un peu pour oublier la dure vie qui nous attend. Tout cela nous est raconté avec beaucoup d'entrain.

Nous sont présentées aussi les tractations pas très catholiques entre Charles Robin et le clergé, de même que celles que le véreux personnage fait avec les hauts gradés de la politique. Tout ce beau monde marche la main dans la main sur le dos d'une population qui crève de faim.

Enfin, arrive le moment où on constate qu'on a lu le roman d'une traite, qu'on s'est plu à le lire et qu'on a beaucoup appris sur une tranche de notre histoire dont on savait décidément trop peu. On se dit alors qu'il faudrait qu'il s'écrive plus de romans de ce genre. Pour notre plaisir et notre information.



Sylvain Rivière

## LE LOUP DE GOUTTIÈRE



LETTRES  
À LA MORT

Les nuits du cœur

Gabriel  
Lalonde

Œuvres de Gabriel Lalonde  
et de Francine Vernac

DOCTEUR  
WINCOT

Jean  
Désy



Œuvres de Nicole Gagné



LE SAULE  
CASSÉ

Alain  
Morrier

Œuvres de Carol Bernier

BLANCHE  
SAISON  
D'AGONIE

Mélanie  
Perreault



Œuvres de Carl Pelletier

## AUTOUR DE ...



AUTOUR DE JEAN McEWEN

Gaston Roberge

Œuvres de Jean McEwen